

ON S'ABONNE :
à Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
TARN-ET-GARONNE :

Un an 16 fr.
Six mois 9 fr.
Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES.
25 centimes la ligne

RÉCLAMES.
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement
refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
9	Jéudi.	s. Marcel.	Mauroux.	☉ P. L. le 4, à 4 h. 18' du mat.
10	Vendr.	s. Macaire.	Cajarc, Puybrun.	☾ D. Q. le 11, à 1 h. 32' du mat.
11	Samedi	s. Léon.		☉ N. L. le 18, à 3 h. 14' du mat.
				☾ P. Q. le 26 à 4 h. 17' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une
insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.
Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-
FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls char-
gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE. LÈVE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier, etc.	7 h. du m. 7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry, etc.	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 5 Avril 1863.

BULLETIN

L'Empereur Alexandre veut déployer contre la Pologne toutes les rigueurs. La preuve est dans le choix qu'il vient de faire du général Berg pour commander ses armées. Il s'agit donc désormais, entre le Czar et les Polonais d'une guerre sans merci. Et cette guerre sera longue; car l'énergie de la Nation et sa volonté absolue vont sans cesse grossissant. La persistance de ce peuple héroïque à défendre la plus juste des causes, amènera nécessairement un changement dans la situation. Le Czar, qui ne saurait d'ailleurs acquérir aucune gloire dans cette lutte inégale, verra qu'on est bien fort, malgré que l'on se compte, lorsqu'on est bien déterminé à verser tout son sang pour le triomphe de sa Foi et de sa Liberté.

Les Polonais harcelleront les Russes; ils les tiendront en échec, et enfin, qu'il nous soit permis de le penser, l'Europe viendra leur tendre la main et les aider à proclamer leur indépendance, si ses conseils bienveillants ne sont pas écoutés.

L'assemblée nationale d'Athènes a élu à l'unanimité, dans sa séance du 30 mars, le prince de Holstein, roi de Grèce, sous le nom de Georges I^{er}. — Ce jeune prince, doué d'ailleurs de grandes qualités, est appelé à rétablir dans le pays des Hellènes l'ordre depuis longtemps troublé.

Instruit d'ailleurs par les épreuves qu'il vient de traverser, le peuple grec, dit le *Constitutionnel*, saura mieux ce qu'il se doit à lui-même et ce qu'il doit à l'Europe dont la bienveillance pour lui ne s'est pas lassée. Il rendra plus facile la tâche du jeune Souverain, et il entourera de respect et d'affection, nous aimons à le croire, un trône qui est la meilleure garantie de son avenir.

Des mesures extraordinaires sont prises en Italie, contre le brigandage. Des lettres de Naples, du 28, disent que le général La Mar-

mora est parti pour diriger les opérations.

Le Pape vient de donner à l'ambassadeur de France, à l'occasion de sa réception solennelle, une audience qui a duré une heure. Le soir, la réception à l'ambassade, a été splendide (Voir aux nouvelles étrangères). — Une dépêche de Rome dit qu'à la soirée donnée le 30 mars, par le prince de La Tour d'Auvergne, il y avait beaucoup de Polonais.

Un village chrétien, près de Latakiah (Syrie), est devenu la proie des Musulmans. A Damas, un chrétien a été tué, et un autre blessé grièvement.

Les dépêches mexicaines confirment pleinement, dit notre correspondance, ce qu'on savait dès hier, quant à notre armée expéditionnaire. L'investissement de la ville de San Martino, par le général Bazaine, donne l'explication du bruit qui a couru ces jours derniers sur la prise de Mexico. San Martino est un point stratégique situé en avant de Puebla, sur la route de la capitale. Le général Basaine y serait arrivé en contournant la province Telascalca et se trouverait, d'après les plus récentes informations, à trente lieues à peine de Mexico. Nous ne pouvons tarder à recevoir des nouvelles importantes, sinon décisives, de notre expédition.

Une insurrection, d'un caractère marqué de réaction nationale, vient d'éclater à Saint-Dominique. Baez, à la tête des anciens officiers de l'armée dernièrement licenciée par les Espagnols, aurait appelé à lui tous les mécontents et se serait emparé d'un fort. Le capitaine général de Cuba a immédiatement pris les mesures militaires qu'exige cet état des choses.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

New-York, 21 mars au soir.
Les nouvelles du théâtre de la guerre sont sans importance. Les mouvements de l'armée indiquent que

des plus belles maisons de la même rue. Après avoir traversé une petite cour, ils montèrent, par un escalier étroit, dans une aile de bâtiment de peu d'apparence. Là Vincent pria son compagnon de l'attendre dans le premier salon, en lui promettant de revenir bientôt.

Maurice ne trouva rien d'étonnant à cette demande. Il ne connaissait pas, il est vrai, celui qui la lui faisait; mais il avait remarqué que Reuterholm le traitait avec certains égards pour un homme complètement étranger dans la capitale, cette connaissance n'était donc pas à dédaigner. D'ailleurs Vincent lui avait promis de le présenter aux deux dames; c'était une preuve qu'il fréquentait la haute société. Doring s'assit donc gaiement dans un coin du sofa. Quant à nous, suivons Vincent.

Nous le retrouvons dans une pièce meublée avec luxe debout près d'une petite table, sur laquelle il appuie la main, tandis qu'il frappe tout doucement du pied sur le parquet.

Un vieux domestique à la tête grise entre aussitôt. «Cazal, dis que l'on attelle et qu'on m'attende dans la rue.

— Tout de suite, monsieur!
— Prépare ma toilette; j'arrive à l'instant.»

les fédéraux vont commencer une campagne de printemps.

Glasgow, 2 avril (soir.)

Lord Palmerston a dit dans le banquet de ce soir : La politique de l'Angleterre c'est la paix. La guerre de Crimée a été la seule exception. Cette guerre fut une exception à toutes nos autres guerres. Nous y fûmes les alliés de la France. Nous commençâmes la guerre avec les Français en alliés, nous la fîmes en amis. Cette guerre fut donc un double triomphe : d'abord sur l'ennemi, et ensuite sur nos anciens préjugés et nos rivalités. L'Angleterre veut la paix, mais elle exerce une influence morale pour aider les autres nations à arriver aux institutions constitutionnelles. La Pologne commande les sympathies de l'Angleterre. Je voudrais qu'il fût au pouvoir du gouvernement anglais de résoudre les destinées de la noble nation Polonaise. Si nos vœux, si notre intervention diplomatique peuvent avoir ce résultat, nos vœux et notre intervention diplomatique ne manqueront point et n'ont point manqué; mais je suppose que les admirateurs les plus enthousiastes de la Pologne ne désirent pas eux-mêmes, dans les circonstances actuelles, une intervention armée de l'Angleterre en Pologne. Nous pouvons espérer seulement que les avis unis des puissances européennes exerceront une influence sur ceux qui ont entre les mains les destinées de la Pologne et que les maux actuels de ce pays auront pour lui des résultats avantageux.

Un courrier apporte en ce moment même des détails sur un combat acharné livré par les insurgés aux russes à Koziwice, près de Radom, dans les journées des 25 et 26. Les Polonais étaient assaillis par deux corps russes sortis à la fois de Demblin et de Radom. Le résultat est encore inconnu.

Dans le palatinat de Kalisch, une rencontre a eu lieu à Wielm, le 27.

Tous les combats qualifiés dernièrement dans les bulletins russes de victoires, ont fini par la retraite de l'armée impériale. S'il fallait admettre les chiffres donnés par ces mêmes bulletins, les russes auraient déjà tué aux Polonais soixante mille hommes.

On a lu dans le *Moniteur* d'hier le décret par lequel M. Magne est nommé membre du conseil privé, et la lettre de l'Empereur qui sera pour M. Magne une digne et précieuse récompense de son zèle et de son dévouement.

Ainsi se trouve heureusement résolue une situation délicate; dans la solution qu'il lui a donnée, l'Empereur a su concilier le souvenir de bons et anciens services avec le maintien du nouveau système financier, si favorablement accueilli par le pays.

La divergence existant entre M. Fould et M. Magne sur les questions de finances, n'était

Le vieillard restait là immobile et muet.

«Un étranger m'attend dans le petit salon. Fais-lui servir quelques rafraîchissements.

— Enfin, j'ai donc trouvé ce que j'ai cherché si longtemps! murmura Vincent, resté seul. Mes efforts n'ont pas été vains... mais combien il me reste encore à faire.»

Il poussa un ressort, et le dessus de la table se souleva. C'était un bureau imaginé par lui-même et renfermant tout ce qui est nécessaire pour écrire. Le regard de Vincent s'arrêta sur un paquet déposé dans une case.

Il était enveloppé d'un papier gris sur lequel on lisait : «A remettre cacheté au duc-régent après ma mort.»

On voyait ça et là quelques traces d'un cachet rompu. Un petit bout d'une ficelle coupée était encore à côté du paquet.

Vincent l'ouvrit; et, avec un sombre sourire qui témoignait d'une satisfaction équivoque, il parcourut des yeux les papiers qu'il renfermait, s'arrêtant sur tout quelques-uns d'entre eux.

«Ils sont authentiques, dit-il, en les remettant sous leur enveloppe, et leur possession me rend presque heureux; pourtant ils ne prouvent que mon malheur. Quelle chose étrange que notre cœur!

— Il faut que je lui écrive... Non, laissons-la

un secret pour personne. La conséquence de cette divergence était, pour l'éminent ministre sans portefeuille, une difficulté de plus dans l'accomplissement de sa tâche. Il pouvait aussi en résulter dans le public des doutes et des inquiétudes.

Aujourd'hui toutes les incertitudes ont disparu et le *Moniteur* est venu confirmer les assurances données dans la séance impériale du 28 janvier 1862.

On n'a point oublié que l'Empereur, après avoir rappelé les nécessités auxquelles le passé avait dû pourvoir, a déclaré « que, quelle que fût l'origine des découvertes, quelques légitimes que fussent les dépenses, il était prudent de ne pas les augmenter. »

Le pays, comme l'Empereur, a vu dans le système inauguré par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 « non point un expédient pour alléger la responsabilité du Souverain, mais une réforme spontanée et sérieuse devant nous forcer à l'économie; » il a foi dans l'application sévère de ce système qui doit nous aider à asseoir notre régime financier sur des bases inébranlables, et dans le maintien de M. Fould au ministère, il verra avec bonheur un gage nouveau du bon ordre dans les finances et de la réduction des charges publiques.

La *Gazette officielle de Madrid* nous apporte le compte-rendu de la cérémonie qui a eu lieu à la cour de la reine Isabelle, à l'occasion de la réception par le prince des Asturies, des insignes de Grand croix de la Légion-d'Honneur. Notre ambassadeur a déposé les insignes entre les mains de la reine, qui en a investi elle-même son auguste fils, répondant ainsi aux désirs manifestés par S. M. I. dans la lettre qu'elle avait adressée à cette occasion à la souveraine de l'Espagne. Sa Majesté était assistée du roi et des grands officiers de la cour. S. A. R. le prince des Asturies, en uniforme de caporal des chasseurs, était placé entre son père et sa mère.

Notre ambassadeur, en déposant les insignes entre les mains de la reine, a prononcé le discours suivant :

«Madame, je dépose dans les royales mains de V. M. les insignes de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur, que l'Empereur, mon auguste souverain, a conféré à S. A. R. le sérénissime prince des Asturies, afin que V. M. ait le plaisir d'en décorer elle-même le prince. Je ne me permettrai pas de rien ajouter à la teneur si expressive de la lettre adressée par

souffrir; la souffrance purifie le coupable; c'est un purgatoire après lequel vient le paradis.

— Mais n'a-t-elle pas assez souffert? Oh! oui, il faut que je lui écrive.»

Il s'assit à son pupitre.

«Ma chère amie, écrivit-il, j'ai trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps. Les papiers sont sous mes yeux, parfaitement en règle. Tu sais que je m'y entends. Ce n'est pas tout, mon amie : les circonstances m'ont fait rencontrer le fils dont tu as si longtemps ignoré le sort, ton fils perdu, pourrai-je dire. Je l'ai vu, je lui ai parlé. Son extérieur est mâle et vigoureux, son cœur bon et noble. Sa vue douloureuse pour moi, te rendra heureuse. Hélas! ce qui t'honore ne fait que mon déshonneur. Décide toi-même quelles mesures il faut prendre pour lui préparer un avenir. Je saurai faire en sorte d'être instruit de tout sans que personne me connaisse...»

Sa lettre terminée, il la cacheta, ainsi que quelques autres papiers.

Ses traits étaient contractés par une sombre douleur, et de son oeil, où brillait une fierté sauvage, s'échappait comme du cratère d'un volcan le feu de son âme.

«A ma toilette!» s'écria-t-il, interrompant soudain le cours de ses pensées.

«Eh bien, Cazal, demanda-t-il à son fidèle ser-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 4 avril 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

9

CHAPITRE III.

LE PAQUET.

(Suite.)

Maurice n'occupait plus les deux pièces où il avait passé sa première nuit à Stockholm. Les mêmes personnes qui l'y avaient si mystérieusement introduit étaient revenues le lendemain matin, et, quittant avec elles cet asile, il était allé s'installer à l'*Hôtel de France*, dans la Regerings-Gata.

Vincent le conduisit dans une des plus grandes et

La reproduction est interdite.

Empereur à V. M. — Daigne seulement V. M. me permettre de me féliciter d'avoir été choisi pour remplir près de Votre personne cette honorable mission, et de lui manifester l'espérance qu'un jour, quand le prince des Asturies sera devenu homme, il considère ces insignes que les deux jeunes princes d'Espagne et de France auront portés pour ainsi dire simultanément le même jour, pour la première fois, comme un lien de sympathie et d'affection qui devra les unir toujours, de la même manière que sont si heureusement unis aujourd'hui les deux gouvernements et les deux grands pays dont tous deux sont l'amour et l'espérance.

La Reine a répondu :
« Monsieur l'Ambassadeur, ayez la complaisance de faire savoir à l'Empereur votre auguste souverain la satisfaction que je ressens de ce nouveau témoignage de cordialité de sa part vis-à-vis de l'Espagne et vis-à-vis de ma famille. L'investiture de l'ordre respectable des insignes duquel je vais décorer mon jeune fils sera sans doute un souvenir permanent des relations amicales entre la France et l'Espagne, et l'exception honorable faite par l'Empereur qui a dispensé de l'âge voulu le prince des Asturies, sera une preuve de plus de l'intérêt que S. M. I. a manifesté plus d'une fois pour ma famille. »

La solennité donnée à l'acte que nous venons de rapporter, ainsi que les paroles qui ont été échangées entre la reine et notre ambassadeur, sont un témoignage de plus de l'entente parfaite qui s'est rétablie entre nous et l'Espagne. C'est à ce titre surtout que les détails qui précèdent doivent peser sur l'opinion, laquelle ne peut être que favorablement impressionnée, du retour du gouvernement de Madrid à la politique de confiance et d'affection qu'elle ne désertera plus, il faut l'espérer, dans ses rapports avec la France.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Revue des Journaux.

M. Paulin Limayrac s'attache à combattre les diverses objections qui se sont élevées jusqu'ici contre la candidature du prince Guillaume de Danemark au trône de Grèce, entre autres celle qui tend à faire croire que les Grecs n'agissent pas, en ce moment, dans leur pleine et entière liberté :

« Les Grecs sont libres entièrement, répète le directeur du *Constitutionnel*, et personne ne songe à leur contester leur droit. Sauf les limites par rien. En quoi la liberté du choix est-elle moins entière parce qu'il convient à la Grèce de consulter les puissances amies ? C'est donc dans toute sa liberté qu'elle va élire un roi jeune, doué des plus heureuses qualités et que son éducation spéciale doit rendre plus sympathique à un peuple de marins. »

« Ainsi il n'y a aucune raison sérieuse pour que la France ne se montre pas favorable à l'élection du prince de Danemark. Prétendre que cette élection devrait nous déplaire par l'unique motif qu'elle a l'assentiment de l'Angleterre et de la Russie, c'est selon nous, comprendre singulièrement les choses. Etrange politique, en effet, que celle qui chercherait à faire obstacle à une candidature, parce qu'elle fait disparaître les dissidences ! Cette politique ne peut être la politique de la France. Nous espérons, au contraire, que cet heureux accord entre les puissances protectrices sera la garantie comme il est déjà le présage de l'union des partis qui ont jusqu'à présent divisé la Grèce, union qui, seule, peut assurer la prospérité de ce beau pays. »

LA NATION.

On lit dans *La Nation*, sous la signature

viteur, qu'il attendait, as-tu reçu quelques lettres ? — Celles que voilà, monsieur. »

Vincent les ouvrit l'une après l'autre, tandis que le vieillard lui enlevait sa perruque noire et la remplaçait par une autre bien poudrée, selon l'usage de l'époque.

Sous la même main, les sourcils foncés de Vincent se transformèrent en sourcils gris-clair, et son teint, d'une pâleur mortelle, prit de la fraîcheur et de l'éclat. La métamorphose était si complète que, dans ce vieillard à l'air aimable et à la mise élégante, on n'eût jamais soupçonné Vincent Pauletti, qui, sans être jeune, avait pourtant une physionomie fort expressive, où se révélait surtout un caractère sombre, taciturne, et un cœur passionné.

En lisant les lettres, il sortit :

En attendant le retour de Vincent, Maurice admirait un tableau de bataille aux traits hardis et aux couleurs animées. Il lui semblait voir le combat se livrer sous ses yeux, et il oubliait complètement sa longue faction.

Il était encore debout devant cette toile, lorsque la porte s'ouvrit et qu'il vit entrer un personnage tout-à-fait inconnu de lui.

C'était un vieillard dont la perruque grise semblait,

de M. E. Dumesnil, secrétaire de la rédaction :
« Pendant que l'insurrection se maintient en Pologne contre l'armée russe, et qu'en disséminant ses forces elle devient de jour en jour plus difficile à comprimer, la France et l'Angleterre poursuivent en commun une solution qui pourra être acceptée par l'Autriche, sans inquiéter les autres puissances intéressées. »

« Cette question est donc entrée dans la phase diplomatique, et il faut en attendre les résultats sans trop d'impatience. »

« Nous croyons savoir, en effet, que la France et l'Angleterre sont d'accord sur le but à atteindre, et il est probable que l'Autriche ne tardera pas à entrer dans la même voie. »

« Cet accord est un fait sur l'importance duquel nous n'avons pas besoin d'insister, il suffit, croyons-nous de le constater. »

LE SIÈCLE.

Nous empruntons volontiers au *Siècle* les lignes suivantes, que signe M. E. de la Bédollière :

M. le chanoine Coquerlan, aumônier en chef de la marine, a présenté au ministre de la marine un rapport sur les résultats d'une institution qui a été reconstituée il y a six ans. Ce rapport énumère les services rendus par les aumôniers qui ont accompagné les marins et les soldats en Crimée, dans la Baltique, en Chine, en Cochinchine, au Mexique, tant à bord des bâtiments que dans les ambulances et dans les hôpitaux. Plusieurs ont succombé, en prêtres, vraiment dignes de leur mission, dans des postes dont le péril, connu d'avance, n'avait été qu'un attrait de plus pour leur dévouement. L'aumônerie, dont le personnel est si restreint, a perdu douze de ses membres. Leurs corps reposent, dispersés, en Orient, en Chine, et sur d'autres plages encore.

LA PATRIE.

La *Patrie* fait observer, sous la signature de M. Ernest Dréolle, que si l'honneur et la dignité des puissances ne commandaient pas la solution de la question polonaise, leur repos et celui de l'Europe l'exigeraient impérieusement :

« Les événements de Pologne, en reprenant avec plus de force, poursuit M. Dréolle, montrent que l'on s'est trop hâté de sonner la retraite de l'insurrection; ils montrent que, jusqu'au dernier, les polonais sont décidés à maintenir par leur héroïsme la question polonaise à l'ordre du jour. La source des complications graves que l'Europe a justement le droit de regretter, ne se calma donc pas, car elle se concentrait toutes ses armées en Pologne. Il faut que les vieux errements de la diplomatie soient abandonnés, et que l'une des plus monstrueuses injustices commises en 1815, soit enfin solennellement réparée. »

LE MONDE.

Le *Monde* se demande ce qu'il pourra arriver si la Russie s'obstine à ne pas tenir compte des réclamations de la diplomatie au sujet de la Pologne :

« On on la contraindra, dit M. Chantrel, ou l'on sacrifiera la Pologne. L'Europe ne nous paraît pas prête à adopter ce premier parti; le second lui répugne; on prendra des demi-mesures, et ce sera toujours à recommencer, et l'on fera ainsi les affaires de l'Angleterre et de la Russie : de l'Angleterre, dont le malaise de l'Europe sert si bien les intérêts; de la Russie, dont les divisions de l'Occident ont fait une puissance Européenne. »

UNION.

A l'occasion d'une pétition, ayant pour objet de faire naturaliser tous les émigrés des diverses parties de l'Italie, demande qui a soulevé d'assez vifs débats dans la chambre des députés

grâce à la poudre, couverte d'une couche de neige, il portait un costume d'une grande richesse, et, sur la poitrine, les insignes de plusieurs ordres. Un peu courbé, non par l'effet de l'âge, paraissait-il, mais par une difformité — son dos était orné d'une petite bosse — il n'en avait pas moins la démarche aisée, naturelle, et des mouvements pleins de souplesse. Son visage, brillant de fraîcheur, exprimait la bienveillance. Il s'avança vers Maurice avec le sourire le plus affable.

« Vous êtes surpris de me voir au lieu de Vincent. Je ne m'en étonne pas; j'espère néanmoins que vous ne serez pas mécontent de la substitution. Vincent, mon secrétaire intime, est occupé; je prendrai sa place pour vous faire parcourir la ville. Vous êtes arrivé tout récemment, m'a-t-il dit. Je me ferai un plaisir de vous obliger autant qu'il sera en mon pouvoir. Vous vous nommez Doring, et vous avez choisi l'état militaire. Malgré mon âge, je sais apprécier les sentiments qui portent un jeune homme à se ranger parmi les défenseurs de la patrie. Ah! pardon, mon ami, j'oubliais de me faire connaître. Mon nom est Philippe de Weissenbourg, chargé d'affaires, ou, si vous aimez mieux, ministre résident du duché d'Altenbourg. Si vous êtes un peu au courant de la généalogie de la noblesse allemande, mon nom vous dira que je suis issu d'une des plus anciennes familles de mon pays. »

tés de Turin, l'Union se demande, qu'est-ce que l'Italie ?

« Suivant le général Bixio, répond M. Moreau, l'Italie, c'est Rome et Venise; à la bonne heure, et après ? c'est la Corse et Nice; c'est Malte; c'est le Tessin; c'est l'Istrie et la Dalmatie ! L'Italie, par conséquent, ne sera faite que quand ces îles, ces comtés, ces provinces auront été conquis sur la France, sur l'Angleterre, sur la Suisse et sur l'Autriche. Voilà de bien ambitieuses et bien longues visées pour une nation si jeune ! »

LE TEMPS.

La question d'incompatibilité, soulevée par le *Temps*, entre les fonctions de rédacteur en chef d'un journal et l'exercice du mandat de député suggère à M. Delord, dans le bulletin du *Siècle*, les considérations suivantes :

« Dans le beau zèle d'épuration dont il est saisi, ce n'est pas seulement aux rédacteurs en chef que le *Temps* devrait interdire l'entrée du Corps législatif, mais à tous ceux qui de près ou de loin, ont des rapports avec le gouvernement, et Dieu seul en connaît le nombre dans un pays aussi centralisé que le nôtre. Suspect le libraire à qui l'administration peut retirer son brevet, et dont les livres sont soumis à l'estampille; suspect l'imprimeur, dont l'industrie dépend entièrement du ministre de l'intérieur; suspect l'administrateur de chemin de fer, qui voudrait bien se voir accorder tel embranchement et exécuter de tel autre; suspect le gros industriel, qui fait des vœux secrets pour le maintien ou la suppression de certains tarifs; suspect celui-ci, celui-là et tout le monde. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, en date du 31 mars dernier, les sieurs Journès (Henri), agent secondaire de 2^e classe, et Conduché (Jean-Pierre), agent secondaire de 3^e classe, attachés au service de la navigation du Lot, ont été élevés à la classe immédiatement supérieure de leur grade.

Par arrêté préfectoral du même jour, les sieurs Labro (Jean) et Soladié (Baptiste), éclusiers de 3^e classe, sur le Lot, ont été promus à la 2^e classe de leur grade.

M. le Préfet du Lot vient d'adresser à MM. les Sous-Préfets et Maires du département la lettre suivante :

Messieurs, le décret du 6 octobre 1860 a, d'après la faculté laissée par la loi du 24 juillet précédent, autorisé les militaires à se rengager, lorsqu'ils seront entrés dans leur quatrième année de service.

Les motifs qui ont nécessité l'adoption de cette mesure ayant cessé, l'Empereur a décidé que les effets du décret précité seraient, jusqu'à nouvel ordre, suspendus.

En conséquence, et conformément aux prescriptions de la loi du 26 avril 1855, les rengagements ne pourront désormais être contractés que par les militaires, entrés dans leur septième et dernière année de service, sauf l'exception prévue par l'article 11 de cette loi, en faveur des engagés volontaires qui se trouvent dans leur quatrième et dernière année de service.

Je vous invite à donner, à la décision impériale qui vous est notifiée, toute la publicité possible.

Recevez, etc., Mis. P. DE FLEURY.

Maurice, attiré vers ce vieillard si affable, le suivit avec plus de plaisir qu'il n'en eût eu à accompagner le taciturne Vincent.

Ce ne fut pas sans un certain orgueil qu'il prit place à côté de lui dans un magnifique équipage, et son amour-propre ne fut pas moins flatté lorsque la voiture descendit rapidement la Regerings-Gata pour le conduire sur les places publiques les plus remarquables.

CHAPITRE IV.

LE SALON DE LA PRINCESSE SOPHIE-ALBERTINE.

Le baron Weissenbourg était au nombre des personnes qui se trouvaient réunies chez la princesse. Il se piquait de pouvoir tirer à chacun son horoscope.

« Quelque désir que j'en aie, lui dit la princesse, je n'ose mettre votre science à l'épreuve, en ce qui me concerne. »

— Votre Altesse, répondit-il appartient à ce petit nombre d'heureux dont la vie s'écoule paisible et sereine, exemple de toute agitation. Je puis vous prédire le bonheur, la paix et la joie; les amis de votre jeunesse ne vous abandonneront jamais.

— Vous satisferez davantage ma curiosité en me disant quelque chose que je sache ne pouvoir être parvenue à votre connaissance par les moyens ordi-

Le bal costumé de lundi prochain, 6 avril, à la Préfecture, tout en réveillant et fécondant les industries locales, réveille et féconde aussi les imaginations.

Si nous sommes bien informés, on s'attend à plus d'une surprise. Chaque femme veut en faire une de son costume: c'est son secret. Or, en fait de secret, on le sait :

Le porter loin est difficile aux dames.
Je connais même sur ce point,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Loin de nous la pensée d'en augmenter le nombre, nous aimons les surprises; nous voulons être surpris quand même et nous le serons de la manière la plus éclatante, la plus...

Mais n'allons pas plus loin, sans quoi mainte Dame pourrait bien nous en remontrer, en fait de ruses discrètes, notamment celle qui, poursuivie par des curieux impatients, disait, avec une bonhomie persuasive et en forme d'a parte confidentiel :

A celui-ci :
« — A quoi bon tant de mystère, je serai... en Reine de Saba ;
A celui-là :
« — Je dis mon secret à tout le monde, je serai... en Nuit ;
A l'un :
« — Voulez-vous connaître mon costume ? Je serai... en Aurore ;
A cet autre, enfin, aurait-elle pu dire :
« — Je serai... en poisson d'avril. »

Elle aurait pu dire aussi en fée ou en Reine, autre que celle de Saba, qu'on l'aurait encore mieux crue sur parole, tant elle a droit de porter à volonté la baguette magique, ou le sceptre, celui de l'esprit non moins bien que les autres.

Ainsi donc, arrangeons-nous pour surprendre ou être surpris. — C'est de l'esprit d'actualité, puisque nous sommes au début d'avril, ce joli mois des premières fleurs et des plaisants mensonges.

Mercredi dernier, 1^{er} avril, un incendie s'est déclaré à Lherm, dans une maison appartenant à M. Relhié, maire de Lherm. La perte est évaluée à 30,000 fr. L'immeuble était assuré à la C^{ie} Nationale.

M. Baldy, de Salviac, dont nous avons déjà parlé comme inventeur d'un nouveau système de tuiles à couvrir les toits, vient de présenter un moyen aussi simple qu'ingénieux de prévenir les derraillements sur les voies ferrées. Cette question tant de fois mise en jeu sera-t-elle enfin résolue ? Espérons-le.

Trois superbes bœufs ont été promenés jeudi dernier dans les rues de notre ville. Deux de ces animaux venaient de la ferme du Montat, dirigée par M. Celarié. Ils pesaient, ensemble, 1,698 kilogrammes.

Le troisième était du poids de 985 kilogram. Il avait été élevé à la ferme de M. de Giral, à Domme (Dordogne), sous la surveillance de M. Laval.

La Société protectrice des animaux, vient d'engager la Société agricole et industrielle du Lot, à lui présenter des candidats pour les primes qu'elle se propose de distribuer à Paris, le 25 mai prochain :

1^o Aux auteurs de publications utiles à la propagation de son œuvre ;

2^o Aux inventeurs d'appareils propres à diminuer les souffrances des animaux dans leur travail ;

3^o Aux bergers, aux serviteurs et servantes de ferme, aux conducteurs de bestiaux, aux cochers, aux charretiers, aux palefreniers, aux

naires. Mais, pour l'amour de Dieu, rien de désagréable, je vous en prie.

— Soyez sans crainte. La foudre ne menace point toutes les têtes; des astres favorables tressent leurs couronnes sur quelques-unes. Ah! que vois-je, Altesse ?

— Vous m'effrayez.

— Vous avez eu tout récemment une petite aventure dans une de vos sorties. »

A ces mots, Louise leva les yeux, avec surprise et s'aperçut que la princesse rougissait.

« Comprenez-moi bien. Votre dessein était d'accomplir une noble action; mais il en est résulté quelques conséquences désagréables. »

— Vous savez donc tout baron ?

— Vous avez reçu quelques papiers d'une grande importance que vous avez perdus bientôt après.

— Où se trouvent donc ces papiers, et que contiennent-ils ?

— Cela n'est pas écrit sur votre visage, quoique j'y lise bien des choses.

— Quoi donc ?

— Que deux personnes inconnues vous ont tirée d'un grand embarras.

— Pouvez-vous me dire qui ?

La suite au prochain numéro.

maréchaux ferrants, aux garçons bouchers, à toutes personnes enfin ayant fait preuve, à un haut degré, de bienveillance, de bons traitements et de soins assidus envers les animaux. Les personnes ayant droit devront adresser leurs demandes au secrétaire de la Société agricole, à Cahors, par lettre affranchie, avant le 20 avril. Les auteurs ou inventeurs devront envoyer un exemplaire de leur œuvre ou un modèle de leur appareil.

Les demandes pour les bergers, serviteurs ou servantes de ferme, etc., devront exposer les droits du candidat et porter la signature légalisée de deux personnes notables. On devra joindre à la demande un certificat de bonne vie et mœurs, émané de l'autorité administrative.

Avant-hier, les visites du Jeudi-Saint ont été favorisées par un temps magnifique. Il y avait foule dans les rues et dans les églises. On a généralement remarqué que les chapelles avaient été décorées avec beaucoup de goût.

Vendredi, la passion de N. S. a été prêchée dans toutes les Eglises de la localité. L'affluence était grande partout.

Dans notre Numéro du 25 mars, nous avons reproduit avec la plus sincère bonne foi quelques lignes d'une lettre qui nous est venue de L'Hospitalet, pour annoncer la représentation d'une pièce religieuse, qui devait avoir lieu à Pern, le dimanche des Rameaux.

Nous apprenons, à notre grand regret, que ces quatre lignes ont mécontenté des personnes très-honorables de la localité, et nous en comprenons aujourd'hui le motif par les explications que l'on vient de nous donner.

D'après des renseignements plus exacts et plus précis, qui nous sont parvenus, il s'agissait tout simplement d'un exercice religieux, exécuté par les élèves de l'école des filles, dirigée par les Dames de la congrégation des Filles de Jésus, établies dans la commune de Pern. D'après l'usage adopté dans plusieurs églises, les élèves ont reproduit, à Pern, le drame touchant de la passion et de la mort de Jésus-Christ, en récitant la narration de l'un des quatre évangélistes. Les élèves figuraient les divers personnages qui apparaissent dans le récit évangélique, et débitaient les paroles attribuées à chacun d'eux par l'écrivain sacré. Ces jeunes personnes ont généralement fort bien réussi; elles ont parlé avec beaucoup de naturel et d'unction; — et ce drame émouvant de l'Evangile, dont l'Eglise célèbre le souvenir dans la cérémonie de la Semaine Sainte, a pieusement touché et impressionné les nombreux assistants.

On nous écrit de Vayrac :
Le temps, généralement sec du mois de mars, a été, dans notre localité, favorable à la préparation des terres qui doivent recevoir la semence des récoltes d'été, et à l'extirpation des mauvaises herbes qui croissent parmi les blés. Tandis que la température froide a retardé la floraison et la pousse des arbres fruitiers et par conséquent a amoindri les chances de gelée.

Le froment s'est vendu à la foire de Vayrac, 1^{er} avril, de 21 à 21 fr. 50; le seigle, de 11 fr. 50 à 13 fr.; le sarrasin, de 11 fr. à 12 fr.; le maïs, de 10 à 11 fr.; les pommes de terre, de 2 fr. à 2 fr. 50 cent., le tout à l'hectolitre.

La vente du bétail a eu une certaine lenteur. Cependant la vente des moutons gras avait un peu plus d'activité que la foire précédente.

Parmi les projets de loi en ce moment à l'étude, on cite celui qui concerne les modifications à apporter à la loi sur la dotation de l'armée. Cette loi importante, promulguée en 1855, fonctionnant déjà depuis 7 ans. Elle a rendu de très-réels services à l'armée et au pays; elle a délivré la société de la lèpre du remplacement; elle a conservé aux corps une partie de leurs bons soldats.

Mais à côté de ces bienfaits, on a pu signaler des inconvénients graves, et entre autres l'immobilisation des sous-officiers, qui, retenus par l'attrait des primes et l'espoir d'une pension de retraite, contractent des engagements et tarissent ainsi les sources de l'avancement.

La difficulté de parvenir au grade de sous-officier devient telle, en effet, qu'elle éloigne de l'état militaire un grand nombre d'engagés volontaires.

Des modifications doivent être apportées à cette situation, et divers projets sont, dit-on, à l'étude, mais ils ne pourront être soumis à l'étude cette année au Corps-Législatif.

Les vacances de Pâques du Lycée Impérial de Cahors commencent aujourd'hui samedi et dureront jusqu'au lundi 13, au soir.

Le dépôt du 80^e de ligne quittera Cahors, mardi prochain, 7 du courant, pour se rendre à Perpignan. Il sera remplacé dans notre ville par le dépôt du 67^e de ligne, venant de Romans (Drôme). Si les officiers et soldats de ce corps nous quittent avec regret, le même sentiment est exprimé par la population entière habituée depuis longtemps à leurs bons procédés.

ANNUAIRE

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU LOT.

L'Annuaire du Lot, pour l'année 1863, vient de paraître. Cette publication annuelle, placée sous le patronage de M. le Préfet, est une œuvre sérieuse, dont le public intelligent apprécie de plus en plus l'importance. L'auteur et éditeur de l'Annuaire, M. H. Delom, chef de division à la préfecture, pour l'administration générale et les travaux publics, s'efforce de rendre cet ouvrage toujours plus intéressant et plus instructif, par le choix éclairé des matières, par leur variété et leur distribution. Ces publications périodiques fournissent aux contemporains des renseignements très étendus, pour leur faire connaître l'administration, la statistique, et l'histoire annuelle du département; elles sont, en même temps, des livres d'annales, pour porter aux générations futures les éléments de l'histoire.

Après le calendrier et diverses notions fondamentales, qui forment les pages préliminaires de l'ouvrage, on y trouve trois parties distinctes :

La première partie, qui est la plus étendue, renferme, environ, trois cents pages. Un chapitre spécial présente d'abord un aperçu succinct des divers Etats de l'Europe, puis les tableaux détaillés de l'Empire français, de la Famille impériale, et de tous les grands corps de l'Etat.

Dans une série de chapitres, qui embrassent la plus grande partie de l'ouvrage, on trouve des notions en tout genre, sur la statistique et l'administration du département du Lot. Des tableaux synoptiques et clairement tracés, font connaître en détail la nature, le but et le personnel de toutes les administrations du département.

La deuxième partie, qui est de quatre-vingt-six pages, contient les rapports officiels des administrations départementales, présentés au Conseil général. — On y trouve, cette année : 1^o Un rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département du Lot, pendant l'année scolaire 1861-62, par les membres du Conseil départemental de l'instruction publique; 2^o Un rapport de M. Tavernier, ingénieur en chef de la navigation du Lot, sur la situation de la navigation et des travaux du Lot; 3^o Un rapport de M. Favas, agent-voyer en chef, sur le service général des chemins vicinaux; 4^o Enfin, le budget départemental de 1863.

La troisième partie est consacrée à l'histoire proprement dite, rédigée dans la forme ordinaire. Les sujets qu'elle traite, cette année, sont dignes du plus haut intérêt.

On y trouve, d'abord, une étude historique et descriptive sur le Château de Mercuès, par M. l'abbé Adolphe Guillou. Cet antique édifice, si longtemps possédé par les évêques de Cahors, a joué un rôle très important dans notre province : il intéresse l'histoire politique et religieuse du Quercy. Nous pensons que cette notice, d'environ cinquante pages, sur le Château de Mercuès, sera justement appréciée par la variété des récits que l'auteur a su y rattacher, par le naturel des tableaux descriptifs et les charmes du style.

Vient ensuite un article, élégamment écrit, de M. H. Delom. C'est un simple coup-d'œil sur la saison d'hiver de 1862-63, et puis sur cette galerie des plus brillantes illustrations du Quercy, dont les statues, les bustes, ou les tableaux décorent, à la Préfecture, la vaste salle du Conseil général. L'auteur jette surtout un regard de juste admiration sur la plus resplendissante figure de nos gloires militaires, le roi Joachim Murat.

Cet aperçu sert d'introduction à un épisode historique des plus saisissants, que M. Delom a eu l'heureuse pensée de recueillir. C'est un Extrait des mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim-Napoléon, roi des Deux-Siciles, par Galvini, secrétaire intime du roi, en 1815. Le nom de Murat est demeuré populaire dans nos contrées, et ce nom devient chaque jour plus sympathique encore, par les nobles qualités de notre jeune député, M. le comte Joachim Murat. Le récit épisodique des événements qui terminèrent la glorieuse carrière du roi Murat, ne peut manquer d'intéresser vivement les cœurs patriotes, qui ne demeurent pas indifférents devant les mémorables souvenirs de leur pays.

Nous serons heureux de pouvoir reproduire, dans notre Feuilleton, les deux articles historiques publiés dans l'Annuaire.

Nous commencerons samedi par l'article relatif au roi Murat. Viendra ensuite le Château de Mercuès.

L. LAYTOU.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.
Séance du 29 mars 1863.
8 Versements dont 3 nouveaux..... 998^{fr} »
12 Remboursements dont 9 pour solde. 3,404 88

TAXE DU PAIN. — 23 octobre 1862.
1^{re} qualité 35 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862
Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 15^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 05^c.
Tzureau ou Vache: 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 30^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 25^c; 2^e catégorie 1^{fr} 15^c.
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

POLOGNE.

On lit dans le Journal de Posen, du 27 :
Le 22, un combat acharné a eu lieu dans les bois de Kasimir, près du village d'Olszewka, entre un petit corps d'insurgés fort de 400 hommes, commandé par le vaillant colonel Mielentzki, et les Russes, deux fois supérieurs en nombre. Ce furent les Russes qui commencèrent le feu au point du jour. L'action se prolongea jusqu'à 8 heures. Les insurgés se maintenant sur le champ de bataille, les Russes envoyèrent les Cosaques chercher des renforts à Konin. A 9 heures, ces renforts comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et du canon, arrivaient en toute hâte.

Devant des forces aussi considérables le colonel Mielentzki commença la retraite qu'il exécuta dans le plus grand ordre sur les villages de Pontnow et Miehorzyn en tenant toujours en respect les forces de l'ennemi, dont l'artillerie vomissait la mitraille jusqu'au soir. Les ténèbres de la nuit permirent aux Polonais d'échapper à la poursuite des Russes.

Les insurgés ont combattu avec un courage admirable, ils se sont couverts de gloire dans cet engagement l'un des plus sanglants qui aient eu lieu et qui a coûté aux Polonais des pertes sensibles. Le colonel Casimir Mielentzki, un des chefs les plus vaillants et les plus actifs de l'insurrection polonaise, y a été grièvement blessé, une balle lui traversa le corps de part en part. Deux officiers d'une bravoure et d'une capacité rares, arrivés récemment de l'étranger, ont été tués dans la même affaire.

Le colonel Mielentzki avait soutenu trois attaques des Russes, en moins de trois jours. Le 21, dans le village d'Olechowa, les moscovites ont eu 458 morts ou blessés. Le lendemain, dimanche 22, dans l'affaire d'Olechowa où Mielentzki a été blessé, les Russes ont perdu 232 hommes et le même jour, dans l'après-midi, à Hésin, 238.

Dans le combat de Hésin, les soldats russes ont été en proie à une panique que leurs officiers ont eu de la peine à faire cesser. Dix fois les tambours ont battu la charge sans pouvoir exciter ces troupes découragées. Dans cette affaire, plus de 2,000 Russes ont été engagés. La perte des Polonais, dans les trois combats, a été d'environ 50 morts ou blessés.

Les Polonais doivent cette infériorité de pertes à leur bravoure et à leur position dans les bois d'où ils faisaient un feu terrible sur les Russes qui ne les atteignaient difficilement. Devant les forces infiniment supérieures qui arrivaient aux Russes à marches forcées de Konin, Kolo et Izbica, les insurgés ont bien fait d'abandonner la position qu'ils avaient défendue avec tant de courage. Les troupes russes étaient commandées par le prince Wittgenstein. Parmi les Russes morts ou blessés se trouvent un grand nombre d'officiers.

On compte 1,500 insurgés dans les palatinats de Lublin et de Podlachie.

Nous ne savons si on comprend bien à l'étranger que l'insurrection actuelle possède toutes les conditions d'une longue existence. Les insurgés battus sur un point repaîtront sur un autre. L'énergie de la nation et sa résolution grandissent plus que jamais. On a partout la conviction profonde que la fermeté et la persévérance amèneront un changement nécessaire dans la situation de ce malheureux pays et lui prépareront un meilleur avenir.

ITALIE.

Le gouvernement s'est décidé à solder l'indemnité décrétée par Garibaldi en 1860, en faveur des Siciliens. On mande de Naples que le général La Marmora est parti pour diriger les opérations contre les brigands. En vertu d'un décret spécial, les paysans ne doivent laisser sortir ni vivres ni bétail, sous peine d'être traités comme auxiliaires des bourbonniens. Une rixe sanglante a eu lieu à Naples, entre les pompiers et les gendarmes à la recherche des réfractaires. Il y a eu dix morts et beaucoup de blessés. Rome, 28 mars.

Le Saint-Père s'est rendu, mercredi matin, en grand cortège, à l'église de Sainte-Marie de la Minerve pour assister à la cérémonie qui a eu lieu pour la fête de l'Annonciation de la Vierge.

Une foule immense s'était réunie dans les rues que devait traverser le Saint-Père, et partout il a été accueilli par des applaudissements. Mais l'accueil le plus enthousiaste a été sur la place de la Minerve, où la foule était des plus compactes; des fenêtres et des balcons on jetait des fleurs sur le carrosse du Saint-Père.

Après la messe, le Saint-Père a donné, suivant la coutume, 460 écus à la députation de l'institut de l'Annonciade, dont le but est de distribuer des dots aux jeunes filles des familles pauvres de Rome. Les dots réparties en 1863, par cet institut, s'élevaient à 790, formant un total de 24,790 écus.

Le Saint-Père, en retournant au Vatican, a été accueilli de même par de grands applaudissements et tout le monde a pu voir que la santé du Pape est excellente.

Avant-hier le prince de La Tour d'Auvergne, accompagné de tous les membres de l'ambassade impériale, s'est rendu en grande cérémonie au Vatican pour présenter les lettres de l'Empereur par lesquelles il a été accrédité ambassadeur près le Saint-Siège. Son cortège était formé de quatre voitures avec des chevaux magnifiques; il était précédé et suivi d'un détachement de dragons pontificaux. Les formalités de la réception ont été les mêmes que la cour de Rome pratique avec tous les ambassadeurs. Cependant l'audience a duré une heure, ce qui indique qu'elle n'a pas été une simple cérémonie.

Après l'audience du Saint-Père, le prince de La Tour d'Auvergne a eu l'honneur de présenter les secrétaires et les attachés de l'ambassade, puis il a fait sa visite au cardinal Antonelli, et il est descendu dans la basilique, au Vatican, pour vénérer les reliques des apôtres St-Pierre et St-Paul. Avant de retourner à sa résidence, il a fait aussi la visite d'usage au cardinal doyen du Sacré-Colège.

Le soir, l'ambassade a ouvert ses salons pour la réception solennelle qui a toujours lieu après qu'on a présenté les lettres de créance. Tous les cardinaux, le corps diplomatique, les ministres, les prélats, les hauts fonctionnaires, la noblesse romaine, les officiers supérieurs français et pontificaux et tous les autres personnages romains se sont empressés d'aller complimenter l'ambassadeur. A tous ces visiteurs, il faut ajouter un nombre considérable d'étrangers.

Cette réception avait attiré les nobles romains qui, à raison de leurs opinions politiques, ne voulaient pas fréquenter le marquis de Lavalette. Les dames étaient très nombreuses, et la comtesse de Montebello faisait les honneurs de la réception. La mère de l'ambassadeur est restée retirée dans ses appartements pendant cette soirée qui s'est prolongée jusqu'à minuit. Deux musiques des régiments français jouaient sur la place des Saints-Apôtres, où la foule était extraordinaire. Le palais de l'ambassade était brillamment illuminé. Enfin tout témoignait du bon accord existant entre Rome et la France.

Hier matin, dernier vendredi de mars, le St-Père est descendu dans la basilique du Vatican avec tous ses cardinaux pour y faire la station. Une foule immense s'était réunie dans la basilique; le nombre des étrangers était aussi très grand.

RUSSIE,

Un ordre impérial nomme le général de Berg lieutenant ad latus du grand-duc Constantin dans le commandement des troupes russes en Pologne. — Le général Lewichine est nommé en même temps directeur général de la police à Varsovie.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 3 avril.

L'émotion qui s'était emparée avant-hier du monde politique et financier, s'est calmée aujourd'hui, les bruits de la retraite de M. Fould, qui paraissaient avoir une certaine consistance, ont cessé de circuler à la Bourse et dans les salons. Espérons, s'il reste quelque nuage, qu'il sera dissipé incessamment.

— L'Empereur a reçu mercredi, en audience particulière, M. Fould et plusieurs autres membres du conseil.

— Le Corps législatif a tenu mercredi sa dernière séance d'avant les fêtes de Pâques.

— On assure positivement que le 15 août prochain, la statue de l'Empereur, qui est au faite de la colonne Vendôme sera remplacée par une statue portant la couronne et le manteau romain.

— M. le Maréchal Baragney-d'Hilliers vient de faire savoir, par un ordre du jour, qu'il prendrait officiellement, le 20 avril prochain, le commandement du camp de Châlons.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Un calculateur ingénieux a fait les calculs suivants, en raison desquels il propose de nommer l'année 1863 l'année des 9.

Additionnez les deux premiers chiffres de l'année 1 et 8, vous aurez le total 9; les deux derniers chiffres, 6 et 3 donnent le même résultat; placez les deux chiffres 1-8 sous 6-3 et additionnez, vous aurez 81 dont les deux chiffres réunis produisent 9; soustrayez au contraire 18 de 63, il reste 45, dont la réunion donne 9; divisez 63 par 18, le quotient est 3 et le reste 9; multipliez les 4 chiffres 1-8-6-3 les uns par les autres, le résultat est 144 dont les 3 chiffres additionnés donnent 9; additionnez les 4 chiffres 1-8-6-3, le total est 18, dont les deux termes réunis donnent 1863, divisez 1863 par 9, le quotient est 207 dont les 3 chiffres égalent 9. Ces combinaisons sont à l'infini, et l'auteur en conclut que cette année est une année de révolution attendu que c'est sans contredit l'année où, depuis des siècles, on aura vu le plus de neuf.

Variétés.

La Vipère.

Quel est le cultivateur qui n'a pas vu son père accourir à la ferme pour annoncer qu'un de ses animaux a été mordu par la vipère? Quel est le chasseur auquel son chien blessé par celle-ci n'a pas demandé, en criant, du secours? Quel est le moissonneur qui ne la pas liée dans ses gerbes? Quel est le bûcheron ou le campagnard qui n'a pas rencontré devant lui un effrayant groupe arrondi, reflétant au soleil de vives couleurs grises, ardoisées, rouges, vertes et jaunes, et surmonté d'une multitude de têtes aplaties et triangulaires, avec gueules entr'ouvertes desquelles sortent des langues fourchues et un sifflement aigu qui porte, en paralysant ses pas, le frisson dans sa moelle épinière?

L'objet de la rencontre est un frai de reptiles de toutes sortes, réunis pour la copulation, et sur lesquels il ne faut pas tirer sans fuir tout aussitôt. Parmi ces reptiles il en est de benins. C'est dire qu'il y en a de dangereux, qui sont les vipères.

Il existe en France trois espèces de vipères, dont l'organisation est la même, et qui sont : la rouge, la noire et la grise cendrée, dite commune.

En conséquence, nous ne décrivons que celle-ci. Sa longueur est de 50 à 60 centimètres. Sa couleur est un gris cendré luisant, avec une bande dorsale brune en zigzag, et des taches de même couleur sur les côtés.

Plus large que son corps, sa tête est couverte d'écaillés pareilles à celles du dos. Elle s'élargit dans sa colère en s'aplatissant. Ses yeux sont vifs. Très molle, sa langue est fourchue et susceptible d'une grande extension.

Chaque machoire est pourvue de deux rangées de petites dents à peine capables d'entamer la peau. Mais la supérieure a deux crochets mobiles de l'avant à l'arrière, articulés à l'os maxillaire, et creusés par un canal s'ouvrant, d'un côté, sur une vésicule pleine de liqueur vénéneuse, et de l'autre côté, un peu au-dessous de la pointe, en dessous. Dans l'état ordinaire, ces crochets sont cachés dans le muscle entourant leur base.

Mais voulant en faire usage, la vipère les

redresse : leur introduction dans un corps quelconque comprime la vésicule à venin, et celui-ci fluant aussitôt dans le canal dentaire, s'introduit dans la plaie.

Les effets de la morsure sont une douleur aiguë dans la plaie, dont les bords s'enflent et rougissent.

L'enflure gagne les parties voisines, et tout le corps en est affecté. Viennent ensuite un pouls fréquent et irrégulier, des sueurs froides, des soulèvements d'estomac, des mouvements convulsifs et parfois le dernier terme de la gangrène, c'est-à-dire la mortification de quelques parties du corps.

Les sudorifiques insinifs sont de puissants moyens de guérison. Quant aux trois médications suivantes, elles sont promptes et infaillibles. Faire, s'il est possible, une ligature au-dessous de la plaie. Débrider celle-ci avec un bistouri, la faire saigner par la pression des lèvres, verser dessus des gouttes d'alcali volatil et la couvrir d'une compresse imbibée du même liquide. Ensuite donner à boire au malade un verre rempli d'une eau à laquelle on aura mêlé de 40 à 50 gouttes d'alcali.

N'ayant pas d'alcali, avoir soin, après la ligature précitée, de cautériser la plaie. Les sauvages procèdent d'une manière beaucoup plus simple : Ils sucent la plaie, et l'opérateur n'a rien à craindre, s'il n'a pas d'aphtes dans la bouche où d'écorchures aux lèvres.

Pour extrait : LAYTOU.

BULLETTIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les vins de 1862 se vendent, à Bercy et à l'Entrepôt, aux anciens prix cotés. Les affaires n'ont d'autre importance que celle d'une vente régulière et appropriée aux besoins sans cesse renaissants d'une grande agglomération de population comme Paris. Dans les vignobles de la Bourgogne ou du Centre, on tient bien les prix. Les expéditions, qui, un instant, avaient perdu de leur activité, ont repris depuis quinze jours une certaine importance, tant par eau que par les voies ferrées.

En province, on compte que les besoins de la consommation, sans cesse renouvelés à Paris, amèneront, sinon de meilleurs prix que les cours actuels, au moins le maintien de ces mêmes prix ; et, si maintenant quelques acci-

dents survenaient aux premières apparences de la végétation, on profiterait de la plus-value qui naît naturellement des intempéries auxquelles la vigne est sujette jusqu'au dernier moment.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

Les appareils à pression mécanique et à fabrication continue pour la préparation de toutes espèces de boissons gazeuses : Eau de seltz, limonades, sodas, vins mousseux, et construits par MM. Hermann-Lachapelle et Ch. Glover, ont été reconnus supérieurs à tous les systèmes connus jusqu'à ce jour comme construction, comme économie de main-d'œuvre et de matières premières et comme perfection de produits. En leur accordant la seule médaille qu'ont obtenue à l'exposition de Londres, les exposants français dans cette industrie, le jury international a fait ressortir, dans un rapport officiel, savamment motivé, cette éclatante supériorité sur tous les appareils envoyés à l'exposition par vingt fabricants français ou étrangers. Ces appareils peuvent produire, suivant leur puissance et les moteurs qu'on emploie, depuis la plus petite quantité jusqu'à 10,000 bouteilles ou syphons de boissons gazeuses par jour. Une instruction qui accompagne l'envoi des appareils, suffit pour mettre à même de les faire fonctionner par les personnes les plus étrangères à cette industrie. Contre cinq francs par la poste à MM. Hermann-Lachapelle et Ch. Glover, 144, rue du faubourg Poissonnière, à Paris, on adresse à toutes les personnes qui en font la demande, le MANUEL DU FABRICANT DES BOISSONS GAZEUSES, GUIDE PRATIQUE DU FABRICANT ET DU CONSOMMATEUR. — Envoi franco des prospectus détaillés et tarifs.

CONTREFAÇONS ET IMITATIONS.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT PURGATIF de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du *Chocolat Desbrière* lorsqu'on leur en demande, le remplacement par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la *Magnésie* n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scamonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, *drastiques violents* qui irritent les *organes digestifs*, causes funestes de nombreuses maladies pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue *Lepelletier*, 9, à Paris.

LA VOGUE UNIVERSELLE.

Dont jouissent le SIROP et la PÂTE de NAFÉ de DELANGRENIER, est fondée sur leur puissante efficacité contre les RHUMES, la GRIPPE et les irritations de POITRINE, et sur l'approbation de 50 médecins des hôpitaux de Paris, qui leur ont reconnu une supériorité incontestable sur tous les autres pectoraux.

Vingt-cinq années d'expérimentations, dans les circonstances les plus diverses, démontrent que le *Sirop de Digitale de Labelonye* est le remède par

excellence contre les maladies du cœur et les hydro-pisies. Il est employé avec un égal succès dans les bronchites et l'asthme nerveux, les coqueluches, etc. — Dépôt dans les principales pharmacies de chaque ville.

BULLETTIN FINANCIER.
BOURSE DE PARIS.

2 avril 1863.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 50	» 35	» »
4 1/2 pour 100	96	» »	» 35

3 avril.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 45	» »	» 05
4 1/2 pour 100	96 25	» 25	» »

4 avril.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 35	» »	» 40
4 1/2 pour 100	96	» »	» 25

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
2 avril. Blanc (Euphrasie), Régous.
4 — Imbert (Jean), rue Pépinière.
Décès.
2 — Abriol (Xavier-Barthélemy-Claude-Antoine), sans prof. 47 ans, boulevard Nord.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Figeac.
Commune de Saint-Maurice.
Publication du Plan parcellaire.
Chemin vicinal ordinaire de première classe, numéro 1, de Saint-Maurice au chemin de grande communication, n° 48, et à Espeyroux.

EXPROPRIATION
POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE
AVIS AU PUBLIC.

Le Maire de la commune de Saint-Maurice donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de première classe, numéro 1, de Saint-Maurice au chemin de grande communication, n° 48, et à Espeyroux, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jour'hui, au secrétariat de la Mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 4 avril au 13 du même mois conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication ; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Saint-Maurice, le 4 avril mil huit cent soixante-trois.

Le Maire,
DESTRUEL.

M^{gr} J.-J.-D. BARDOU

ÉVÊQUE DE CAHORS

SA VIE ET SA MORT

Avec le portrait de Mgr. : Prix : 60 c.

En vente au Bureau du Journal du Lot, et chez tous les Libraires de Cahors et du département

Médaille unique à l'exposition de Londres.

CÉLÈBRES JUPES-CAGES AMÉRICAINES

HAUTES NOUVEAUTÉS pour le printemps et l'été 1863, dites à *willets*, *diamant*, *zéphir* et *expansion*.

GRACE, BON MARCHÉ, LÉGERETÉ, DURÉE. — Exiger les timbres THOMSON et MILLIET, brevetés s. g. d. g.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

AVIS

Mercredi dernier, jour de foire, à Cahors, il a été perdu un *mouton* de race commune. La couleur de sa laine est rougeâtre, et ses cornes sont grosses. Une marque a été faite par le propriétaire sur la corne droite. — Récompense sera donnée à la personne qui le ramènera. — S'adresser au Bureau du *Journal du Lot*, à Cahors, rue de la Mairie.

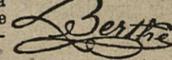
ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ
A LA CODÉINE

Préconisés par tous les Médecins contre la grippe, le catarrhe, la coqueluche et toutes les irritations de poitrine, accueillis avec empressement par tous les malades qui obtiennent de leur emploi un soulagement immédiat à leur souffrance, le *Sirop* et la *Pâte de Berthé* ont excité la cupidité des contrefacteurs.

Pour mettre un terme à des substitutions blâmables, nous rappelons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit à la codéine le nom de *Berthé* et la signature ci-contre



Dépôt à la PHARMACIE DU LOUVRE, 151, rue Saint-Honoré, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.



POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES
du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis), **toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses.** — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, algèurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire. — **Dépôts principaux :** New-York, ph. FOUGERA ; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336 ; Paris, ph., rue Palestro, 29 ; à Cahors, VINEL, pharmacien.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS!

L'Eau Indienne, en vogue depuis 25 ans, est reconnue la meilleure pour teindre à la minute, en toutes nuances et pour toujours, les cheveux et la barbe. Prix avec garantie : 6 fr. — Chez E. Testelin, parfumeur, rue Neuf-des-Petits-Champs, 35, à Paris. — Dépôt, à Cahors, chez Vinel, pharmacien.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDUE POPULAIRE
Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE
Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AINÉ.
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES